

DEPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE DOURBIES
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL2025_038



Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le
ID : 030-213001050-20250614-DEL038_2025-BF

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze juin à neuf heure trente,
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 06 juin 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice 10
Présents 8
Procuration 1
Votants 9

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, ESCANDE
Renaud, BALSAN Laurent, PONCELET Jean-Marie, SAUVAIRE Marc,
RAGUES Christian, THION Jean-Claude

Absents : Gaëlle JOSSINET, Jean-Luc ALBE

Procurations : Jean-Luc ALBE (procuration Renaud ESCANDE)

Vote :

Pour : 9
Abstention : 0
Contre : 0

DECISION MODIFICATIVE N°1

Mme le Maire expose :

Lors de l'affectation de résultats, une erreur s'est glissée dans les calculs du déficit d'investissement reporté qu'il convient de rectifier. Le déficit d'investissement 2024 est de 230 991.36€ au lieu de 185 120.21€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à la modification du budget GÉNÉRAL de la manière suivante :

INVESTISSEMENT

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
001 (001) : Déficit d'investissement reporté	45 870.95		
2151 (21) – 66 : Opération de voirie	-45 870.95		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

Fait et délibéré en Mairie, le 14 juin 2025

Mme le Maire
Irène LEBEAU

